

Dans sa séance du 11 mai 2021 le conseil municipal de la commune de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 30 mars 2021
2. A décidé du classement de la pétition de (l'AFOR) Association des habitants du chemin du Foron 27, 29 à 35
3. Approuvé les Comptes 2020 de la commune
4. Approuvé les comptes 2020 de la fondation de la commune de Thônex pour le logement
5. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 388'000.- pour le projet d'animations 2021 - 2022 : Thônex la vi(II)e en expansion
6. Voté un crédit de CHF 975'000.- pour la reconstruction du pavillon des sports du CSSM
7. Voté un crédit de CHF 416'550.- pour la mise en place d'une signalétique communale dans le quartier Belle Terre, territoire communal, signalétique interne aux bâtiments
8. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 45'000.- pour la construction d'un chemin mémoriel
9. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 70'000.- pour l'aménagement du giratoire sur l'avenue Adrien-Jeandin / Petit-Senn
10. Voté un crédit de construction de CHF 747'500.- pour la réhabilitation des préaux de l'école du Bois-Des-Arts
11. Voté un crédit d'étude de CHF 174'000.- (phase 2) pour la mise en séparatif du chemin du Foron et collectifs privés des chemins perpendiculaires.
12. Accepté la résolution pour l'approbation du concept des zones de vitesses
13. Accepté le Projet de motion pour du matériel sportif en libre-service du groupe PDC-Vert'Libéraux

14. Accepté le projet de motion intitulé « Améliorons la sécurité routière de nos enfants par une bonne prévention » du Groupe Alternative Ecologique et Sociale
15. Renouvelé le bureau du conseil municipal pour la période allant du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

* Le délai référendaire expire le 29 juin 2021

Thônex, le 18 mai 2021

Heidi Tercier
Présidente du Conseil
municipal 2020-2021